

Mémoire

Nous, les artistes en situation de handicap :

D'ABORD, RECONNAITRE NOTRE EXISTENCE !

**Présenté lors de la Consultation publique
sur le Renouveau de la politique culturelle
Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

Par



VISIONS SUR L'ART (QUÉBEC) INC.

WWW.VSAQ.ORG

Affilié à VSA Arts

Juillet 2016

Sous la direction de Paul Cormier

Table des matières

Présentation du conseil d'administration	p.3
Résumé et recommandations	p.4
Brève présentation de l'organisme Visions sur l'art et définition de ce que sont les « <i>arts de la déficience</i> »	p.5
L'exemple du Canada	p.7
L'exemple de l'Ontario	p.7
L'exemple des États-Unis	p.8
L'exemple Britannique	p.9
L'exemple de L'Australie	p.10
Conclusions et recommandations	p.10
Annexes :	
A- Description de l'organisme VSAQ	p.11
B- Lettre de Michel Leblanc	p.13
C- Témoignage de Gaëtane Cummings	p.17
D- Remerciement de Marguerite St-Amand	p.19
E- Témoignage de Khobé	p.20

Visions sur l'art Québec, Inc.

Le présent mémoire a été adopté par les

membres du Conseil d'administration de *Visions sur l'art Québec Inc.* en réunion, le 27 juin 2016.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-France Marcil, Présidente

Éducatrice spécialisée en réadaptation en déficience physique depuis 1984 au CRLB
Baccalauréat en art dramatique – Université Concordia

Érick Yanez, Vice-Président

Cadre dans le secteur des Technologies de l'Information.
Expérience en planification stratégique et gestion. Développement, recherche et innovation dans le domaine des technologies numériques.
Ingénieur en Télécommunications.
PDG Vector Networks.

Alain Marsan, Trésorier

Aumônier dans les Forces Canadiennes
Baccalauréat en Sciences Comptables.
Baccalauréat en philosophie et baccalauréat en théologie

Esther Thibeault, Secrétaire Générale

Art thérapeute, membre artiste

Yves Alavo, Administrateur

Membre artiste et sympathisant, écrivain, poète, journaliste
Conseiller expert en communications, culture et relations internationales
Baccalauréat en sociologie et cours de maîtrise en Philosophie
Maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal.

Amitha Katta co-Trésorière

Bénévole dans les organismes communautaires
Maîtrise en sciences appliquées et diplômée en comptabilité,

Toni Rinow, Administratrice

Ph.D. MBA,
Chief Revenue Officer
Strategist Modern Healthcare Ecosystems

Expansion & Growth Catalyst | Revenue Accelerator | Corporate Development
Driver

Christian Blanchet, Administrateur

Membre artiste en musique et art visuel, avec un traumatisme crânien sévère.

RÉSUMÉ

Dans le texte du cahier de consultation, il est dit : *Imaginer l'avenir en poussant plus loin l'ambition de placer la culture au cœur de la vie de tous les Québécois: voilà le défi stimulant auquel vous êtes conviés par cette démarche de consultation publique.*

Il va de soi que cette invitation nous interpelle d'autant plus que nous sommes un groupe de citoyens, artistes professionnels ou en devenir.

Par contre, le document de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle ne fait **aucune** mention des personnes handicapées, que ce soit comme consommateurs de culture, ou comme acteurs de la vie culturelle. La section du document portant sur la diversité limite celle-ci à son caractère ethnoculturel. C'est comme si tout était parfait au Québec...

Or, des artistes vivant en situation de handicap existent bel et bien au Québec, et ont des besoins spécifiques pour leur réalisation comme artistes. Si des progrès ont été faits quant à l'accessibilité de certaines salles de spectacle et autres lieux de diffusion culturelle, il reste beaucoup à faire pour avoir des artistes handicapés sur scène, ou pour voir leurs œuvres aux cimaises.

Le document de consultation identifie, entre autres, deux axes principaux d'intervention :

- 1) *la professionnalisation des milieux ;*
- 2) *l'amélioration des conditions de vie des artistes.*

Nous sommes particulièrement interpellés par ces dimensions.

RECOMMANDATIONS

1. Que les artistes en situation de handicap soient reconnus comme groupe à part entière dans les considérations stratégiques de la politique culturelle ;
2. Que la nouvelle politique culturelle affirme le principe de l'accessibilité universelle et encourage tous les acteurs de la scène culturelle à s'y conformer ;
3. Que la nouvelle politique soit accompagnée de programmes spécifiques visant la professionnalisation des artistes handicapés et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Visions sur l'Art (Québec) Inc. est un organisme à but non-lucratif dont la mission est de promouvoir des artistes et artisans de toutes disciplines en situation de handicap. Durant ses plus de vingt ans d'existence, nous avons fait preuve de notre engagement auprès de nos membres par de nombreuses activités et expositions (voir description plus détaillée en annexe A).

Notre organisme est actif dans le domaine des « arts des personnes handicapées », avant la lettre. Il convient donc ici de définir ce qu'ils sont. En anglais, le terme « **Disability Arts** » est employé pour désigner cette réalité. D'abord, ce que cela n'est pas : nous ne sommes pas un groupe de « loisir », ni un groupe de thérapie (bien que les loisirs et l'art-thérapie soient des activités tout à fait légitimes).

La définition de ce que sont les « arts de la déficience » est en mouvement, se précisant par la pratique artistique, dans les arts de la scène, les arts visuels et médiatiques, et en littérature ainsi qu'au cinéma. Que leurs œuvres mettent en scène la déficience ou non, les artistes handicapés vivent une inter connexion, issue de la conscience de comment la société traite les personnes handicapées : comme des êtres « *défectueux* », « *brisés* », donc, en quelque sorte, des êtres un peu moins qu'humains. En prenant la parole, les artistes handicapés se trouvent à rétablir ce lien d'humanité, justement.

Nous tenons à nous éloigner du modèle « médical » de la déficience, pour favoriser le modèle social. Autrement dit, les difficultés des personnes handicapées ne sont pas individuelles, mais sont constituées des barrières extérieures qui s'élèvent sur leur chemin. Le fait que nous ayons déjà relevé de l'OPHQ était un reflet de la conception médicale du handicap. Nous voulons être partie prenante de la vie culturelle.

Notre participation active au développement des arts et de la culture du Québec, du Canada et notre contribution sur la scène internationale témoignent largement de notre volonté citoyenne et artistique de traitement équitable total de la part des autorités publiques.

Le Document de consultation ne fait aucune référence à l'existence même des artistes handicapés. Ce silence relève soit de l'ignorance ou de l'inconscience des difficultés rencontrées par les artistes en situation de handicap face à leurs véritables besoins d'intégration culturelle. Nous nous opposons fermement à ce point de vue.

Nous sommes déterminés à faire entrer dans les pratiques nouvelles qui seront instaurées dans la nouvelle politique culture, cette affirmation faite dans le cahier

de consultation à propos de l'engagement de l'État : *Il le fait sur la base d'une approche gouvernementale globale qui s'appuie sur les forces vives de la société et qui conçoit la culture comme une dimension du développement durable, indissociable des dimensions économique, sociale et territoriale.*

Le Document de consultation prétend présenter une vision « **englobante** ». De notre point de vue, nous sentant exclus, une approche vraiment inclusive, devrait pourtant reconnaître à tout le moins reconnaître l'existence des artistes ayant une déficience et présenter des axes pour la mise en oeuvre d'une véritable inclusion¹.

Une recherche sommaire indique d'ailleurs que nous sommes en excellente compagnie : le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des Arts de l'Ontario, le *National Endowment for the Arts*, British Council (relevant du Ministère de la culture du Royaume-UNI). L'union européenne a également adopté des programmes en soutien aux artistes handicapés (notamment) en danse, dans la foulée de l'adoption de la **Convention sur les droits des personnes handicapées**

Les grandes tendances que nous avons pu relever:

1. De plus en plus, on vise le financement partagé : l'État contribue 1\$ pour chaque dollar recueilli dans le privé ou auprès du public ; Ceci semble s'appliquer davantage aux projets particuliers (vs. Budgets de fonctionnement)
2. Le financement public est accordé avec la condition que le projet, ou l'événement respecte les critères d'accessibilité pour les artistes autant que pour le public en général
3. Les Ministères de la Culture des plusieurs pays concluent des accords avec des organismes de la société civile pour favoriser l'inclusion de tous dans la vie culturelle. C'est le cas, par exemple de la France, où il existe un accord avec dix organismes sociaux, visant entre autres « développer la pratique artistique et culturelle, le partage des cultures et le recueil des mémoires afin de renforcer les identités personnelles et collectives et d'oeuvrer pour la citoyenneté ; • soutenir les artistes et la création par des résidences, des ateliers, et diffuser leurs oeuvres à un large public » réf. Document de travail visant le renouvellement de l'entente entre le Ministère de la Culture et les organismes sociaux.

¹ Il est symptomatique de voir que le plan d'action du CALQ s'adresse à l'accessibilité de ses lieux et à l'emploi, mais non au soutien aux artistes handicapés <https://www.calq.gouv.qc.ca/a-propos/politique-et-plans-daction/plans-daction/plan-daction-a-legard-des-personnes-handicapes/>

L'EXEMPLE DU CANADA

• Dans son document, *L'art à part entière : Stratégie d'accès et d'égalité pour l'avancement des pratiques des artistes handicapés ou sourds (2012)*, le Conseil des Arts du Canada affirme :

«Fidèle à son engagement en faveur de l'équité, de la diversité et des politiques inclusives, le Conseil des Arts du Canada a déterminé que l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie favorisant l'égalité des Canadiens handicapés ou sourds dans le domaine des arts constitue une **responsabilité institutionnelle**. De plus, le Conseil reconnaît que la pratique des artistes handicapés ou sourd représente un secteur et des pratiques de grande importance dans le milieu artistique canadien et qu'il faut soutenir, promouvoir et favoriser son évolution.».

Le Conseil des Arts a établis des programmes en appui aux projets et au fonctionnement d'organismes. À titre d'exemple, des sommes allant jusqu'à 20 000\$ sont disponibles pour des projets de développement organisationnel.

Les liens au programme du Conseil des arts du Canada.

<http://www.canadacouncil.ca/fr/bureau-de-l-equite/about-the-equity-office>

<http://conseildesarts.ca/conseil/recherche/trouver-les-rapports-de-recherche/2012/expanding-the-arts-deaf-and-disability-arts>

L'EXEMPLE DE L'ONTARIO

L'accès : une priorité

Le Conseil des Arts de l'Ontario a lancé en octobre 2014 *Dynamique des arts et intérêt public²*, son plan stratégique de 2014 à 2020, dans lequel les artistes sourds et les artistes handicapés sont désignés comme nouveau groupe **prioritaire**.

Plusieurs initiatives-pilotes ont été mises en oeuvre pour appuyer cette priorité. Des budgets spécifiques sont disponibles pour les individus et les groupes. Ces budgets comprennent, entre autres:

- Une aide pour la rédaction de documents, en particulier les demandes relatives aux projets ; Une aide monétaire pour compenser toute dépense liée spécifiquement à la déficience, par exemple : frais de transport supplémentaire ;
- Une aide spécifique (de 500\$ à 1500\$) pour les expositions.

Les frais admissibles doivent être encourus pendant la période de création, de développement, de production, de diffusion et de participation du projet, mais ne comprennent pas les frais d'accessibilité indispensables à la vie de tous les jours.

réf : <http://www.arts.on.ca/Page5710.asp>

Le CAO a aussi créé un programme de financement destiné aux artistes sourds et handicapés². Ce programme vise à appuyer la création et la production de nouvelles œuvres, ainsi que le perfectionnement professionnel grâce à des subventions pouvant atteindre 10 000 \$.

L'EXEMPLE DES ÉTATS-UNIS.

L'énoncé de mission du *National Endowment for the Arts* pour le plan stratégique 2014-2018 indique : « *To strengthen the creative capacity of our communities by providing all Americans with diverse opportunities for arts participation* » (« *Renforcer les capacités créatrices de nos communautés en donnant à tous les Américains des occasions de participer dans les arts* » - (notre traduction).

Pour y arriver, un objectif stratégique commun aux autres objectifs se lit comme suit : « *Ensure that NEA-funded activities reach Americans throughout the country by making awards for projects that address a diverse spectrum of artistic disciplines, geographic locations, and underserved populations* ». (« *S'assurer que les activités financées par le NEA atteignent les Américains à travers le pays, par l'attribution de subventions aux projets visant un large spectre de disciplines artistiques, de lieux géographiques et de groupes moins bien desservis* » (notre emphase et notre traduction)

Les états américains s'inspirent de ces lignes directrices pour établir leurs propres stratégies. Un facteur qui revient : Toute subvention doit respecter les normes d'accessibilité du *Americans with Disabilities Act (ADA)*. Par exemple, un projet se déroulant dans un lieu non-accessible aux personnes à mobilité réduite pourrait se voir privé de subvention.

2 <http://www.arts.on.ca/Page5867.aspx>

L'EXEMPLE BRITANNIQUE.

Le Secrétaire britannique à la Culture a présenté au Parlement en mars 2016 un *Livre blanc sur la culture*, dans lequel est réaffirmé le principe de l'accessibilité à l'expérience culturelle pour tous, sans égard à leur statut. Un des principes directeurs affirme que la culture soutenue par les fonds publics doit refléter la **diversité** du pays.

« *We want to see clearer pathways into the cultural sectors for people from black and minority ethnic groups and for disabled people* » (*The Culture White Paper*, p.26)³

« Nous voulons voir des possibilités plus grandes d'entrer dans les secteurs culturels pour les personnes noires et issues de groupes ethnoculturels ainsi que pour les personnes handicapées » (notre traduction).

Le financement des organismes dépendra du degré auquel ceux-ci reflètent les communautés qu'ils desservent. Le Conseil des Arts de l'Angleterre (*Arts Council England*) verra également à commander un travail de recherche visant à améliorer sa compréhension de l'expérience vécue par des personnes handicapées dans le secteur culturel. Il verra à identifier des solutions permettant d'accroître le nombre de personnes handicapées travaillant dans le secteur culturel.

En ce qui concerne les sources de financement, une aide sera apportée pour encourager les organismes à diversifier les sources de financement, notamment auprès du public et du secteur privé. Le gouvernement et la Loterie nationale sont les principaux bailleurs de fonds.

Le British Council a soutenu la mise en œuvre du site Disability Arts International⁴, mettant de l'avant les travaux d'artistes handicapés, et visant la diffusion des œuvres à l'échelle internationale.

(Soulignons au passage le récent accord d'échange Québec-Royaume-Uni, mis en oeuvre par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec et le British Council. Il n'y est pas fait mention spécifiquement des artistes handicapés, mais l'occasion serait belle pour les Québécois d'apprendre de l'expérience de leurs vis-à-vis).

3

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/510798/DCMS_The_Culture_White_Paper_3_.pdf

4 <http://www.disabilityartsinternational.org/about-us/>

L'EXEMPLE DE L'AUSTRALIE.

Le Conseil des Arts de l'Australie n'a pas de programme spécifique sur le handicap. Il favorise plutôt l'intégration que la pratique des arts par des personnes handicapées soit soutenue à travers les programmes existants. Un budget triennal est accordé à l'organisme national *Arts Access Australia*. (900 000 AUSS\$ pour la période actuelle, soit environ 860 000 CAN\$).

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous ni rêvons pas mais sommes réconfortés par les pratiques exemplaires présentées. Le défi majeur, croyons-nous de la nouvelle politique culturelle du Québec sera l'inclusion effective des artistes professionnels vivant avec un handicap.

1. Que les artistes en situation de handicap soient reconnus comme groupe à part entière dans les considérations stratégiques de la politique culturelle ;
2. Que la nouvelle politique culturelle affirme le principe de l'accessibilité universelle et encourage tous les acteurs de la scène culturelle à s'y conformer ;
3. Que la nouvelle politique culturelle du Québec soit accompagnée de programmes spécifiques visant la professionnalisation des artistes handicapés et l'amélioration de leurs conditions de vie.

A- ANNEXE : Description de l'organisme VSAQ

En résumé, VSAQ, *Visions sur l'Art (Québec) Inc.* est un organisme sans but lucratif incorporé depuis mai 1993. *Visions sur l'Art (Québec) Inc.* est affilié à *Very Special Arts International (VSA)* dont le siège social est situé à Washington, D.C. Fondé en 1974, VSA rassemble plus de 60 pays dans la poursuite d'un but commun : ouvrir, aux quatre coins du globe, les portes du monde des arts à tous ceux et celles qui ont des besoins particuliers. Plus de six millions de personnes participent activement aux programmes de VSA. (<http://www.vsarts.org>)

Notre mission

Promouvoir le développement de la créativité et les talents artistiques chez les personnes ayant des limitations et des besoins particuliers. Promouvoir l'intégration de ces artistes à la collectivité artistique québécoise et faire reconnaître à sa juste valeur leur apport à la vie culturelle de la communauté.

Assurer, pour les artistes de toutes disciplines en situation de handicap:

- L'accès au monde international des arts.
- La liaison avec le réseau des programmes VSA à travers le monde.
- L'encadrement des délégations québécoises aux festivals de VSA.
- Le soutien à la participation d'artistes québécois à des événements internationaux : concours, sessions de formation, expositions, spectacles, festivals, etc.

Éventail des activités et programmes

- Répertoire des artistes et artisans handicapés au Québec
- Répertoire des programmes d'art et des événements culturels
- Bulletin d'information trimestriel
- Soutien à la participation d'artistes québécois à des événements culturels au Québec et au Canada: concours, sessions de formation, expositions, spectacles, festivals, etc.
- Réseau de communication avec le monde des arts et de la culture.

Visions sur l'art Québec, Inc.

- Réseau de partenaires.
- Tenue d'événements : expositions, festivals, ateliers, symposiums
- Recrutement et formation de bénévoles
- Support aux artistes et artisans membres pour la progression de leur carrière et leur participation aux événements.
- Développement du site Internet et de séries d'actions de réseautage et perfectionnement professionnels.

Nous avons déjà eu un budget de fonctionnement, venant du Ministère de la Culture qui a été transformé en budget de réalisation de projet. Ces dernières subventions ont cessées le jour où la responsable au Ministère de la Culture de la région de Montréal a affirmé qu'il n'y avait pas de problématique d'artistes handicapés au Québec, en 2011. Il nous a été dit *Que s'il y a des artistes handicapés, ils n'ont pas besoin d'aide, étant pleinement intégrés.*

Cette conclusion erronée ne résulte d'aucune étude, ni consultation auprès du milieu ou même auprès de cette population particulière. D'un simple trait de plume, on fait disparaître la question. L'injure ultime : ne pas avoir d'existence. Telle est aujourd'hui notre situation.

Visions sur l'art (Québec) Inc. a déjà eu plus de 200 membres individuels et corporatifs. De nombreuses expositions, des ateliers de création dans le cadre des Journées de la Culture, le soutien envers des organismes communautaires ont jalonné l'existence de l'organisme. Un site web, depuis peu piraté, mais en relance sur le Web <http://vsaq.org/> présentait une galerie des œuvres.

Plus récemment, nous avons été approchés par le Ministère de l'emploi et de la solidarité pour l'identification d'un artiste ayant une déficience pour la remise du **Prix national employeur engagé** (voir en annexe le témoignage de Michel LeBlanc).

Nous devons cependant admettre que nous ne faisons que survivre depuis les cinq dernières années, peinant à réaliser notre mandat : soutenir tous les artistes en situation de handicap, dans toutes les disciplines artistiques, dont le travail devrait être valorisé à juste titre dans le milieu culturel Québécois. La survie de VSAQ est due aux artistes membres qui y sont engagés et aux membres du Conseil d'administration qui donnent bénévolement temps, expertise et passion afin de suppléer à l'absence de considération de notre gouvernement.

Visions sur l'art Québec, Inc.

ANNEXE B : Lettre de Michel Leblanc

Mesdames, Messieurs,

Mon nom est Michel Leblanc, comédien professionnel membre de l'Union des artistes et artiste-peintre professionnel handicapé.

J'ai connu l'organisme « Visions sur l'art Québec » à l'an 2000 alors que tous les membres de mon corps étaient fonctionnels et que je ne vivais pas avec des limitations ou en situation de handicap. Étant propriétaire d'une école de théâtre, comédien professionnel, artiste-peintre professionnel et animateur de radio pour une émission culturelle hebdomadaire à radio Centre-ville CINQ FM 102,3 Montréal j'avais une vie artistique bien remplie.

À l'époque, le président de l'ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec ainsi que président de « Visions sur l'art Québec » M. Louis Beaulieu actuellement directeur-général de Transplant-Québec m'avait approché pour être maître de cérémonie lors d'une exposition internationale intitulée « L'art Rassemble » organisé par « Visions sur l'art Québec ». À titre d'animateur bénévole, j'ai été témoin d'un organisme fleurissant parmi une soixantaine d'autres filiales internationale de « Visions sur l'art » partout dans le monde orchestré par « Very Special Arts International » basé à Washington et fondé par Madame Jean Kennedy Smith membre de la célèbre famille Kennedy et sœur cadette du Président John F. Kennedy. Ayant eu l'honneur de côtoyer Madame Kennedy Smith qui présidait la cérémonie j'ai pris conscience de l'importance et la mission de « Visions sur l'art » qui définit bien les convictions de sa fondatrice, gravées dans la pierre sur les murs du Centre John F. Kennedy pour les Arts et dédié à la mémoire de son frère tels que sont ses paroles : « Lorsque la poussière des siècles aura couvert nos villes, on se rappellera de nous aussi, non pas pour nos victoires, nos défaites dans les batailles ou en politique mais plutôt pour notre contribution à l'enrichissement de l'esprit humain ».

Cette contribution, les artistes de « Visions sur l'art » le réalisent !

Je me souviens très bien à l'an 2000 de cet organisme en ascension réunissant les personnalités d'affaires et politiques et leurs généreuses contributions tels que Madame Agnès Maltais ministre de la Culture et des Communications du Québec, Monsieur Norbert Rodrigue Président-directeur général de l'Office des personnes handicapés du Québec, Monsieur Jacques Joli-cœur Sous-Ministre adjoint au Ministère des relations Internationales du Québec, Madame Mary C. Pendleton Consule générale des États-Unis à Montréal, Monsieur Fumiaki Takahashi Consule général du Japon, Madame Marie

Visions sur l'art Québec, Inc.

Lavigne Présidente-Directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec, Monsieur Pierre Bourque Maire de Montréal, Madame Pauline Marois Ministre de la santé et des Services sociaux du Québec, Madame Deborah Stuart Présidente-directrice générale de VSA arts Washington, D.C, le Ministère des Relations Internationales du Québec et plusieurs autres gens d'affaires influents et mécènes de Montréal.

Je me souviens surtout des soixante-neuf artistes exceptionnels vivants avec des limitations membres de « Visions sur l'art » venus de différentes filiales partout dans le monde et participants à cet évènement international recouvrant les arts de la scène, les arts visuels et autres métiers d'art.

Je me souviens qu'à cet époque « Visions sur l'art Québec » comptait près de 150 artistes des quatre coins du Québec, des sympathisants et plus de 25 organismes, ateliers d'artistes, centres de réadaptation, maisons d'enseignement et organisations professionnelles qui soutenaient l'organisme. J'ai été témoin chaque jour de cette exposition internationale « L'art rassemble » et des liens tissés entre créateurs et visiteurs partageant un enthousiasme mutuel pour l'art.

Huit ans plus tard, un jour du mois d'août 2008, j'ai eu la malchance de me trouver au mauvais endroit au mauvais moment étant frappé par un chauffard, les deux jambes écrasées. Diagnostic : Traumatisme Crânien, Coupure à la tête, Fracture au bras droit et multiple fractures ouvertes aux deux jambes. Résultat : Une quarantaine d'heures sur la table d'opération pour une reconstruction des jambes et d'importantes interventions chirurgicales composés de dizaines de plaques, vis et clous et 98 agrafes sur chaque jambes pour refermer les plaies. Séquelle permanente me laissant avec un handicap et vivant avec des limitations aux jambes, me déplaçant à l'aide de béquilles canadiennes.

De retour chez moi après avoir vécu plusieurs mois dans un hôpital de réadaptation suite à l'accident, la réalité n'était plus du tout la même. Mes rêves d'enfance ont été mise en marge de la société presque aussi brusquement que le choc brutal qui m'a laissé handicapé. Mon agent d'artiste en tant que comédien ne voulait plus me représenter et les nouvelles galeries d'art dont je soumissionnais mon porte-folio ne m'ouvraient plus leurs portes. Pourtant j'avais la même âme artistique qu'avant l'accident et surtout les mêmes connaissances académiques et expériences professionnels.

J'ai dû approcher 57 agents d'artistes avant que la 58^{ième} accepte de me représenter en tant que comédien. Pourquoi ? On me disait : « C'est déjà assez difficile de faire travailler les comédiens qui n'ont pas de mobilité réduite, imaginez pour vous... Qu'est-

Visions sur l'art Québec, Inc.

ce que ça me donne de te prendre parmi ma brochette d'artistes si je n'ai jamais de contrat pour toi. Nous travaillons tous pour gagner notre pain. »

Et devinez qu'elle agente d'artiste m'a prise sous son aile ? Une personne de minorité visible qui se bat pour faire travailler les comédiens(nes) d'ethnies différentes au Québec. Et elle a réussi à me dénicher des contrats de publicités et je passe régulièrement des auditions pour des films, séries et publicités.

Concernant les galeries d'art, aussitôt qu'on remarquait dans ma biographie que j'étais handicapé, tout de suite on me cataloguait comme artiste-peintre amateur. Quoi ??? J'étais artiste-peintre professionnel avant d'être handicapé, j'exposais dans des galeries d'art de renom au Québec et maintenant que je suis handicapé je suis un amateur ?

J'ai alors tout de suite fait appel à « Visions sur l'art Québec » afin d'espérer leur appui, ce que j'ai eu dans l'immédiat. Par ma combativité et la visibilité que m'a offert « Visions sur l'art Québec » j'ai réussi à convaincre certains galeristes de me représenter en tant qu'artiste-peintre professionnel et même avoir une réputation à l'international comme étant « Le peintre québécois de Time Square NY ». J'ai depuis participé au « LA Art Show », Art Expo Milano et à l'Expo au Carrousel du Louvre à Paris. Grâce à « Visions sur l'art Québec » je peux faire connaître et reconnaître mes œuvres à l'étranger. Prochainement, j'aurai la chance de participer à deux expositions à Singapour au mois d'août et octobre 2016.

En 2014, grâce à un membre de « Visions sur l'art Québec » M. Paul Cormier, j'ai eu la chance de participer à un congrès international « Sommet mondial destination pour tous » sur l'accessibilité organisé par Kéroul au Palais des Congrès de Montréal en ayant la chance d'exposer une de mes toiles pour représenter Montréal parmi 30 pays. Plus encore, grâce à Mme Marie-France Marcil, Présidente du conseil d'administration de « Visions sur l'art Québec » j'ai pu soumettre une toile au Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale pour le prix « Employeur-Engagé ». Prix national qui souligne la contribution exceptionnel d'un employeur à l'intégration et au maintien en emploi de personnes handicapés. Et tenez-vous bien, l'œuvre que j'ai soumise au Ministère vient d'être sélectionnée par le Ministre même du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale comme prix national qui sera remis au lauréat, cette œuvre même que j'avais présentée lors du « Sommet mondial destination pour tous » organisé par Kéroul représentant Montréal.

Visions sur l'art Québec, Inc.

Aujourd'hui je suis comédien professionnel handicapé membre de l'Union des artistes et artiste-peintre professionnel handicapé. En plus, je présente des conférences à l'échelle provinciale que j'intitule « L'Art Rassemble » pour inciter les gens à développer le potentiel créateur caché en chacun d'eux uni dans la solidarité par la création artistique collective. Je viens de publier mon premier livre chez Clermont Éditeur « L'art qui fait revivre » encore une fois avec le soutien de Visions sur l'art, QC, Inc.

En terminant, je souhaite que mon statut et mon expérience vous démontre bien l'importance de promouvoir le développement de la créativité et les talents artistiques chez les personnes ayant des limitations et des besoins particuliers. Promouvoir l'intégration de ces artistes à la collectivité québécoise. Faire reconnaître à sa juste valeur leur apport à la vie culturelle de la communauté.

Le principe d'égalité en est un de justice et il est au fondement de notre démocratie. Ouvrons-nous aux voix provenant de personnes handicapées. Entrons dans le monde de l'autre : Connaissance et reconnaissance, l'art joue un rôle identitaire. Nous devons encourager et subvenir au besoin de l'organisme « Visions sur l'art Québec » en pratiquant l'inclusion de façon permanente. Prenons des mesures pour inclure les personnes handicapées dans le monde de la culture pour progresser sur le chemin d'une société juste. Soyons rassembleur autour de la culture, des arts, de la richesse de la différence. Enrichissons notre vision du monde en ayant accès à l'imaginaire de ces artistes exceptionnels vivants avec des limitations ou en situation de handicap.

Merci !

Michel LeBlanc

Membre de Visions sur l'art Québec à titre d'artiste peintre professionnel handicapé

Membre de l'Union des Artistes à titre de comédien professionnel

Conférencier et Auteur de "L'Art qui fait revivre"

34 rue de Vincennes

Blainville, Québec

J7B 1W6

(450)419-0618

www.michel-leblanc.com

ANNEXE C : Témoignage de Gaëtane Cummings

Je me nomme Gaëtane Cummings, je suis artiste-peintre en situation de handicap. J'ai une formation de 2 années en graphisme à l'Institut Salette à Montréal. En 1986, j'ai choisi de retourner à l'Université pour y parfaire un baccalauréat par cumul de certificats. Par la suite, j'ai travaillé dans une grande entreprise québécoise jusqu'à ce qu'un diagnostic de maladie dégénérative vienne mettre fin à ma carrière professionnelle.

Pendant plusieurs années j'ai appris à conjuguer avec ce problème de santé. Malgré les déficits physiques qui s'installaient dans mon corps peu à peu, j'ai choisi de reprendre des études universitaires à temps partiel, aux Études Est-Asiatiques de l'université de Montréal. Et par un concours de circonstance je me suis dirigée vers la calligraphie chinoise qui m'a ramenée directement à mon amour pour les Arts.

En 1998, je me suis remise à la peinture que je n'ai jamais cessé de pratiquer depuis.

Je suis retournée vivre aux Iles de la Madeleine d'où je suis originaire, durant 15 années. Les Iles m'offraient un décor et un contexte privilégié pour développer ma peinture.

Toutefois, en 2012, pour des raisons familiales, j'ai dû revenir à Montréal. Dès mon retour, j'ai rapidement cherché à savoir si un organisme d'artistes en situation de handicap existait à Montréal. Je suis devenue membre de Visions sur l'Art Québec, organisme associé à Very Special Arts, USA qui regroupe 60 pays et six millions de membres et qui s'adresse aux artistes en situation de handicap.

Par l'entremise de VSA, j'ai pu prendre connaissance du concours annuel Big-I Art Project, Osaka, Japon.

Ainsi, en 2013, j'ai proposé trois œuvres et une d'entre elles, « Le désert de Frank » (en hommage à l'architecte Frank Lloyd Wright) s'est méritée le Grand Prix. Lors de cette édition, Big-I Art Project avait reçu 940 propositions d'œuvres en 2D et 3D. Pour l'occasion, j'ai été invitée à la remise des prix à Osaka, Japon en novembre 2013. Au total cinquante

oeuvres furent retenues pour faire partie de cette exposition itinérante qui se déplace annuellement de Hong Kong à Tokyo, Yokohama et se termine à Osaka.

En 2014-15, une de mes propositions titrée "Statut: Strange" a de nouveau été retenue pour l'exposition itinérante. Cette fois, 956 propositions avaient alors été reçues.

L'année suivante, le tableau intitulé " Deaf culture" a de nouveau rejoint l'exposition itinérante 2015-16. Le nombre de propositions était alors passé à 1,514 !

De plus, pour cette édition, Big-I Art Project avait reçu une invitation bien spéciale du 21st Century Museum of Contemporary Art, Kanazawa, Japon. La direction de ce musée souhaitait inviter 50 artistes en situation de handicap, d'outre-mer à exposer dans la "People's Gallery" du Musée. Ainsi, une autre de mes oeuvres intitulée « Where are we going ?»a fait partie de cette exposition qui s'est tenue du 17 mai au 5 juin 2016.

J'ai produit bien des tableaux depuis toutes ces années qui ont été appréciés par bon nombre de mes connaissances mais d'avoir enfin la chance d'entrer en contact avec tous ces artistes en situation de handicap d'ici et d'ailleurs et d'être ainsi reconnue à l'étranger me donne beaucoup de satisfaction et d'assurance en la qualité de mon travail.

Malheureusement, il me faut aller bien loin pour vivre l'inclusion dans ce qu'elle a de plus grand pour moi, ma passion, la peinture !

Comme dit l'adage "nul n'est prophète en son pays " et si à cela s'ajoute le handicap ... !

Gaëtane Cummings
7805 rue Sherbrooke E apt 402,
Montréal, Qc H1L 6S8
514-507-7187

gaetanecummings@gmail.com

www.gaetanecummings.com

ANNEXE D : Remerciement de Marguerite St-Amand

Marguerite St-Amand pratique les arts visuels depuis plus de trente ans. Elle a commencé à perdre son acuité visuelle il y a six ans.

« Après une opération bi oculaire pour des trous maculaires, je suis restée avec un déficit visuel important. J'ai pris contact avec Visions sur l'art par le biais de l'Institut Nazareth-Louis-Braille.»

«Visions sur l'art m'a permis de reprendre mes activités d'artiste en arts visuels, en m'encourageant à adopter une nouvelle façon de m'exprimer. Je pratiquais auparavant un art plutôt figuratif. Maintenant, comme j'ai beaucoup moins de perception des détails, mes créations sont plus abstraites, plutôt basées sur de multiples sensations.»

«Visions sur l'art m'a permis de nouer de nouvelles amitiés, c'est un organisme où j'ai trouvé le partage, la stimulation et l'enthousiasme.»

« Merci à Visions sur l'art ! »

Marguerite St-Amand
1075 Mistral #11
Montréal (Québec)
H2P 1S2
514-564-5043

Propos recueillis par Paul Cormier

ANNEXE E : Témoignage de Khobé

J'ai fait lors de mon trajet de vie l'expérience de plusieurs sortes de discriminations ouvertes autant que celles qui sont plus discrètes maintenant, mais non moins efficaces par la force du déni qui se cache derrière l'image sociale politiquement correcte. Je dirais en partant, qu'il s'agit plus de vernis socio-culturel et politique, en ce qui concerne la situation pour les personnes avec des différences physiques, sans parler des problèmes à caractère psychologique et mental, plutôt que de réelle intégration.

Née avec des différences physiques marquées comme celles de mon père, qui à son époque a subi comme moi certaines discriminations, qui sont allées jusqu'à la violence physique et verbale gratuite récurrente. Nous les handicapés, trainons un héritage lourd, une dignité et des droits tellement fragiles. Cet héritage est le rappel d'un passé historique honteux, qu'aucune personne ayant une conscience profondément humaine ne peut que souffrir de se le rappeler. Et j'ajouterais qu'en ce monde les handicapés sur le plan moral et éthique, ne cessent douloureusement et quotidiennement de le remettre devant nos yeux et de le renouveler à tous les niveaux.

De très longue date en histoire ce mépris est né de l'ignorance, de la peur et parfois de la haine pour cette différence que l'on sait si peu encore apprivoiser. Et à moins d'en avoir entretenu l'habitude de sa compagnie dans la famille, les diverses relations humaines, ou les relations professionnelles dans des milieux plus ouverts ou spécialisés, avec les exigences que cela implique, les personnes dites normales sont rarement vraiment éduquées en ce domaine. Car l'éducation est plus que de l'information et du savoir.

La montagne des préjugés est haute, dure et glissante, elle est notre principal et trop souvent invisible ennemi, elle s'élève pour tous sans exception quand elle est entretenue, inversement proportionnelle à notre humanité et à notre conscience. Cette montagne est beaucoup plus haute pour les artistes handicapés.

- ° Je suis une amérindienne non statuée.
- ° Je suis handicapée vivant sous le seuil de pauvreté, non apte au

Visions sur l'art Québec, Inc.

marché du travail pour cause d'invalidité. Mon invalidité est refusée officiellement sous cette appellation par le gouvernement, la raison qui m'a été donnée est que ma condition est congénitale, non causée par un accident du travail. Je suis interdit légalement d'augmenter mon revenu de plus de \$100 par mois que je dois rapporter le cas échéant, tout montant excédentaire sera déduit automatiquement par le ministère. Ce qui m'a obligé à conclure que je suis la propriété de l'état. Ce que je reçois d'une main m'est enlevé de l'autre, l'aide dont j'aurais besoin pour m'accomplir dans le milieu artistique m'est interdite, sans avoir eu l'opportunité concrète de le faire sous peine de pénalité économique.

- ° Je vis en région rurale éloignée des grands centres, je n'ai pas d'auto et ne conduit pas.
- ° Ma santé est instable et fragile, je ne peux fournir une ou des galeries qui imposent des conditions qui feraient en plus souffrir la qualité artistique de mon œuvre, ce que j'ai toujours trouvé inacceptable pour moi.
- ° Dans ma situation difficile, Visions sur L'Art Québec a été l'organisme qui m'a offert le plus d'opportunités à faire connaître mes œuvres et de les faire apprécier dans leur unicité par le public. Je ne suis pas la seule artiste handicapée qui est pratiquement exclue du milieu artistique, privée de l'aide nécessaire afin d'y accéder pour des raisons ci-haut partiellement nommées. De voir VSAQ disparaître serait la fermeture complète de la seule avenue qui m'apporte un soutien artistique organisé, un rare tremplin qui répond à des besoins particuliers pour des artistes face des difficultés aussi sévères que les miennes.

Nom de plume Khobé

Jeanne Corbeil
644 ch. Gémont
St-Adolphe d'Howard, Qc
J0T 2B0

Khobé est une artiste de calibre professionnel qui a commencé dans l'enfance sa démarche dans ce domaine en autodidacte naturellement. Du fait de sa sensibilité esthétique et de l'influence parentale très importante qui supporta une grande ouverture sur l'intelligence des formes symboliques, la musique, le dessin technique et un goût pour l'éclectisme culturel. Cette riche influence était ancrée dans sa culture familiale différente de la culture dominante locale, qui a aussi servi de berceau à ses dispositions, habiletés et goûts intimes.

Toujours elle a éprouvé une grande admiration pour les œuvres classiques des grands maîtres et a développé de ce fait une insatiabilité pour l'histoire de l'art, la philosophie artistique et l'histoire en général. Ses études jusqu'au niveau collégial se sont orientées vers les arts, dont l'exécution, le graphisme et les arts plastiques, ainsi que l'architecture et la sculpture. Cet apprentissage la laissa douloureusement insatisfaite puisque les métiers des beaux-arts du dessin et de la peinture classique n'étaient plus enseignés dans le système d'éducation public depuis presque un siècle. Il lui fut donc impossible d'avoir accès au genre de connaissance traditionnelle répondant à ses aspirations artistiques lors de ces années de formation.

Nullement découragée par le trou béant au cœur de son instruction scolarisée, constatant qu'il ne serait pas plus comblé au niveau universitaire (l'appellation des beaux-arts dans ces institutions demeure inchangée, malgré le fait que ce qui y est enseigné n'a plus à voir avec le métier traditionnel, en nous laissant croire le contraire). On l'assura de là même que le métier des maîtres anciens n'existait plus et n'y est toujours pas enseigné aujourd'hui. Elle se résolut alors à chercher d'aventure un authentique maître en beaux-arts académiques par ses propres moyens.

Sa résolution trouva récompense non pas avec un mais deux maîtres du métier authentique, qui l'invitèrent à étudier en privé. Elle mis toute l'ardeur possible dans son apprentissage et de ce fait devint maître traditionnel en beaux-arts académiques à la fin de son étude. Elle poursuit toujours ses recherches techniques et artistiques personnelles en incluant dans sa boîte à outil la photographie et l'ordinateur, où elle applique les règles du métier classique dans le domaine numérique, comme elle continue de le faire dans la création d'œuvres physiques et musicales, elle y rajoute aussi l'écriture.